

Info Flash

Marais de Vitry en Artois - Avril 2021



"Plus on s'émerveille devant la nature, plus elle nous offre ses merveilles"

| | | |
|---|---|---|
| INFORMATIONS PAGE 3 | EMPLOI / PROMOTION DE LA VILLE, CITOYENNETÉ PAGE 4/6 | VIE SCOLAIRE, JEUNESSE, CULTURE PAGE 7/9 |
| GESTION DU PATRIMOINE DEVELOPPEMENT DURABLE PAGE 10/11 | SÉCURITÉ, PRÉVENTION PAGE 12/13 | SPORT - ASSOCIATIONS PAGE 14/15 |



EDITO



Chère Vitryenne, Cher Vitryen,

Le centre de vaccination de Vitry en Artois, dont ont également profité les habitants des autres communes, connaît un succès retentissant, pour avoir enregistré, à ce jour, plus de 2 000 personnes vaccinées.

Je remercie l'ensemble des professionnels de santé et les bénévoles, qui ont réalisé un travail formidable, tant pour la vaccination que pour l'accueil chaleureux de nos concitoyens.

Je l'ai déjà dit et répété, la seule issue à cette crise sanitaire, c'est la vaccination massive, pour retrouver une vie normale... Donc, que du bonheur qui nous attend.

Puis, très heureux d'annoncer à nos Vitryennes et nos Vitryens, ainsi qu'à la population de notre territoire, que notre mairie sera bientôt en capacité de réaliser les cartes nationales d'identité et les passeports, dans nos locaux.

Un service de proximité qui sera apprécié.

Avec ces bonnes nouvelles, j'attends, comme vous et avec impatience, l'arrivée de l'été.

Bien cordialement.

Le Maire,
Pierre GEORGET.

■ AGENDA

Vendredi 18 juin : **81^{ème} anniversaire de l'Appel historique du Général de Gaulle**, à partir de 17 heures 30, Monument aux Morts, stèle Louis Jourdaux et stèle du Groupe Lorraine (en comité restreint).

Dimanche 20 juin : **Elections départementales et régionales - 1^{er} tour**, de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.

Dimanche 27 juin : **Elections départementales et régionales - 2^{ème} tour**, de 8 heures à 18 heures à la salle polyvalente.



■ GARAGE A LOUER

Des emplacements sont encore disponibles à deux pas de chez vous !

Renseignez vous auprès de Pas-de-Calais Habitat, 13 rue de la Housse à Arras, par mail à l'adresse locationarras@pasdecalais-habitat.fr, ou par téléphone au 03.21.62.62.62.



■ DÉCHETTERIE

Depuis le 24 avril, Les déchetteries sont ouvertes :

Du lundi au jeudi, de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.

Le vendredi et le samedi : de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures 45.

Le dimanche de 9 heures à 12 heures.

Rappel : la prise de rendez vous est obligatoire les samedis et dimanches.



■ FESTIVITÉS A L'OCCASION DE LA DUCASSE ANNULÉES

Etant donné les mesures sanitaires, la course cycliste François Lefebvre et l'après midi dansant offert aux aînés sont annulés.

•DE NOMBREUX EMPLOIS À POURVOIR SUR LA COMMUNE ET À PROXIMITÉ

L'année 2021 est riche en implantations économiques, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire et surtout de la logistique, à Vitry-en-Artois ou à proximité, sur le territoire intercommunal.

Sur le Parc de l'Aérodrome,

la société NXTFOOD construit actuellement une usine de production de steaks végétaux, à côté du Petit Cuisinier.

Le site sera opérationnel en début d'année prochaine et les premiers recrutements auront lieu à partir de cet automne. Une belle opportunité pour l'emploi dans un secteur en plein développement, qui intéresse également plus nos producteurs de blé et de pois régionaux pour l'approvisionnement en matières premières !

La friche Stora Enso, à Brebières et Corbehem, entame sa reconversion. Après les phases de dépollution et de démolition opérées depuis 2017, place maintenant à l'implantation d'entreprises !

Le bâtiment érigé par le promoteur GOODMAN, achevé en mars dernier, sera mis en exploitation à partir de ce mois de juillet avec 500 recrutements à la clé, par vagues successives, jusqu'à la fin de cette année. Demandeurs d'emplois, étudiants, personnes déjà en poste et intéressées par le secteur de la logistique,..., peuvent postuler : des formations vont être mises en place très rapidement par l'employeur.

Il est possible de postuler directement auprès de Pôle Emploi, à l'adresse suivante: entreprise.62512@pole-emploi.fr (mentionner « devenir préparateur de commandes » dans l'objet du mail) ou de déposer un CV en Mairie, qui se chargera de la transmission.

La friche militaire de la BA 103, retenue pour accueillir «E-Valley», se métamorphose à vue d'œil !

Ce projet visant à créer la plus grande plate-forme dédiée à la e-logistique en Europe a vu l'inauguration, le 11 Mai dernier, des deux premiers bâtiments logistiques construits et opérationnels. **Les autres constructions se poursuivent à « vitesse grand V », avec un minimum de 1 300 emplois à la clé dans le domaine de la logistique, mais également dans les autres secteurs d'activités qui seront créés au sein d'une zone de service dédiée aux entreprises du e-commerce installées et à leurs salariés.**



PROMOTION DE LA VILLE - CITOYENNETÉ

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'ARTISANAT NOUS COMMUNIQUE

T.B.M.R.
TALLEUX Benjamin
Maçonnerie Générale
Rénovation
Homme Toutes Mains
Tél: 06.71.16.97.42
Email: talleuxbenjamin@hotmail.com
62490 Vitry En Artois

Le Bar à Beauté
STUDIO DE COIFFURE & D'ESTHÉTIQUE
13 RUE DE DOUAI VITRY EN ARTOIS
03.21.23.38.87

BARBIER-COIFFURE-ESTHÉTIQUE
13 RUE DE DOUAI VITRY EN ARTOIS
03.21.23.38.87.



- Prêt Immobilier - Prêt professionnel - Rachat de crédit - Assurance de prêt -
CHRISTOPHE GASTALDO 06.63.35.55.64.
cgastaldo@idealtaux.com
RAPHAËLLE ROSSI 07.60.22.75.09.
rossi@idealtaux.com
Expert crédit - Prêt immobilier
Regroupement de crédits et Assurance de prêt

IDEALTAUX - 4 rue du stade 62490 VITRY-EN-ARTOIS
Tél : 03.27.31.62.88 - Fax : 03.27.31.62.89 - www.idealtaux.com
N° Orias 08 045 165

CANOPÉES & JARDINS
06.77.81.32.46
www.elagage-hautsdefrance.fr
Canopées et Jardins

ELAGAGE - ABATTAGE - AMÉNAGEMENT PAYSAGER
DESSOUCHAGE - VENTE DE BOIS - COPEAUX.

DISPOSITIF DE RECUEIL CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

NOUVEAU À VITRY-EN-ARTOIS

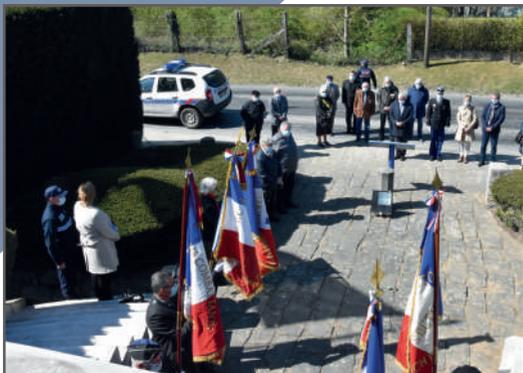
Notre commune s'est vue être retenue par la Préfecture afin de proposer prochainement un service essentiel à la population. Alors que jusqu'à maintenant vous deviez vous rendre à Arleux, Douai, Hénil-Baumont ou Arras pour réaliser une carte nationale d'identité ou un passeport ; **très prochainement, vous pourrez donc les faire réaliser au sein de nos locaux.**



Nos personnels municipaux sont actuellement en formation pour vous offrir le meilleur service, et nos locaux seront prochainement équipés et aménagés en ce sens. Dès ce service opérationnel, nous vous communiquerons les modalités de prise de rendez-vous.

.....
: A savoir : Pour le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport, il
: faudra au préalable vous rendre sur le site internet ANTS rubrique "réaliser une pré-
: demande passeports / CNI". Lorsque le dossier sera complété, vous pourrez prendre
: rendez-vous en mairie, afin de finaliser votre demande...
:

LE CONSEIL MUNICIPAL A RENDU HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE



**Commémoration de la journée
de la Déportation 25 avril 2021**

"Journée du Souvenir en mémoire de celles et ceux qui ont subi de la manière la plus atroce, cette folie meurtrière. Dès 1940, des femmes et des hommes ne s'étaient pas résignés à la défaite. Ces résistants étaient capables de renoncer à tout, pour leur Patrie, de s'offrir en sacrifice au nom de leur pays, de cette France qu'ils aimaient tant. La liberté a un prix, celui de la vie"...*

Commémoration du 8 mai



"Le 8 Mai, c'est beaucoup de choses et sans doute la date historique la plus importante de notre calendrier. Il faut apprendre cette histoire à nos enfants, pour que le monde qu'ils construiront quand nous ne serons plus là, soit plus humain que celui qu'ont connu nos parents, nos grands-parents"...*

**Extraits des discours de Pierre Georget.*

La **bibliothèque numérique** du département vous permet de télécharger des ouvrages sur un large choix de télématiques (formation, musique, film, documentaire, etc.).

Comment en bénéficier ? Voici la démarche à effectuer

1. Se connecter sur <https://mediatheque.pasdecals.fr/numerique>
2. Cliquer sur l'onglet du haut « bibliothèque numérique »
3. Cliquer en bas de page sur « première visite »
4. Cliquer sur « aide bibliothèque numérique »
5. En milieu de page : Cliquer sur « s'inscrire en ligne »
6. Compléter le formulaire d'inscription (créer votre identifiant « nom.prénom », créer votre mot de passe) et cliquer en bas sur « s'inscrire »
7. Le Département vous transmettra un email de confirmation et vous pourrez bénéficier du service immédiatement.



Bon à savoir : Si vous n'êtes pas inscrits à la médiathèque de Vitry-en-Artois ou si votre cotisation n'est pas à jour, vous pouvez bénéficier d'un mois d'essai gratuit qui se désactivera automatiquement à l'issue de cette période si vous ne souhaitez pas adhérer aux services de votre médiathèque.

Biblio 'drive permet d'emprunter des livres même si vous n'avez pas le temps de venir à la médiathèque !

Comment ça marche ?

1. Consultez les ouvrages disponibles à la médiathèque sur le portail numérique :

<https://opac-x-bibliothequevitryenartois.biblixnet.net>

2. Transmettez-nous la liste des ouvrages que vous souhaitez emprunter (livres, CD, DVD, magazines...) :

Par mail : mediatheque@vitryenartois.fr ou par téléphone : 03.21.58.45.28.

3. Nous vous contacterons afin de vous donner rendez vous pour le retrait en drive.
4. Tout ceci dans le respect du protocole sanitaire et avec le port du masque.

NB : Tous les documents rendus respectent une période de confinement et sont désinfectés avant d'être remis en service.



Le calendrier des ateliers de lecture :

Fête des pères • Le mercredi 9 juin 2021 de 10h30 à 11h30 pour les 3-5 ans.

Lecture de l'album « Tu peux compter sur ton Papa » et création d'une carte « Empreinte de mains ».



• Le mercredi 9 juin 2021 de 14h30 à 15h30 pour les 6-10 ans.

Lecture de l'album « Un Papa à domicile » et création d'une carte « Nœud papillon ». Fête de la Musique.

• Le mercredi 16 juin 2021 de 10h30 à 11h30 pour les 3-5 ans.

Écoute de « Pierre et le loup » raconté par Gérard Philippe et création d'un « Tabourin ».

• Le mercredi 16 juin 2021 de 14h30 à 15h30 pour les 6-10 ans (port du masque obligatoire).

Lecture de l'album « Les musiciens de la ville de Brème » et création d'une « guitare ».

Inscriptions au 03.21.58.45.28 ou par mail mediatheque@vitryenartois.fr.

(Port du masque obligatoire).

ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ 3 À 16 ANS

Les accueils fonctionneront du mercredi 7 juillet au vendredi 20 août 2021 à l'école Jean Jaurès - Rue de Quiéry.

Les inscriptions se dérouleront au restaurant municipal d'enfants – 1 rue de la mairie.

(Port du masque obligatoire, un seul parent et prendre son propre crayon).



Dans l'attente des instructions gouvernementales et du protocole sanitaire, des critères d'inscription sont mis en place comme suit :

1. Enfants résidant la commune dont les parents travaillent : **du lundi 14 au samedi 19 juin 2021***

2. Tous les enfants résidant la commune : **du lundi 21 au mercredi 23 juin 2021***

3. Enfants extérieurs à la commune : **du jeudi 24 au samedi 26 juin 2021***

* (Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h et mercredi et samedi de 10h à 12h.

L'attestation employeur sera obligatoirement à fournir et le service de restauration (cantine) sera prioritairement réservé aux parents qui travaillent puis aux autres dans la limite des places disponibles.

Renseignements : catherine.lemoine@vitryenartois.fr tel 06.23.98.28.06 .

Inscription ou réinscription obligatoire

Pour les élèves de l'école Jean-Jaurès : Inscription auprès de Maryvonne Macaigne, directrice-adjointe périscolaire du site « Jean Jaurès »

Rue de Quiéry - tél : 06.09.11.98.77. Email : catherine.lemoine@vitryenartois.fr

Pour les élèves des écoles Triolet/Hugo/Pasteur : Inscription auprès de Catherine Hermant, directrice-adjointe périscolaire du site

«Restaurant municipal d'enfants»- rue de la mairie- tél : 06.24.73.73.33.

Email : catherine.lemoine@vitryenartois.fr

A noter :

Pour toute première inscription, vous présenter avec le dossier complété et téléchargeable sur le site communal : vitryenartois.fr (onglet du haut : «vivre à vitry» puis «jeunesse») → Loisirs extrascolaires (Fiche de renseignement et fiche sanitaire de liaison).



MULTI ACCUEIL

Tout au long de ces trois semaines de confinement, le Multi-Accueil Jacques Brel a reçu Aélia, Tom, Gatien, Elie, Agathe, Pierre et Auguste dont les parents étaient sur la liste des professions prioritaires.

Cette période particulière a permis à l'équipe de développer divers projets éducatifs, de préparer beaucoup d'activités, de réfléchir à l'ébauche de livrets d'accueil à remettre aux nouvelles familles et de mettre en place un document de suivi des stagiaires.

Les agentes se sont aussi attelées à une désinfection complète de la structure afin d'accueillir les enfants dans des conditions sanitaires optimales dès le 26 avril dernier.



GESTION DU PATRIMOINE – DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : LA 1ÈRE PHASE ACHÉVÉE

La 1^{ère} tranche de rénovation de l'éclairage public est maintenant achevée, 112 points lumineux ont été remplacés par des LED avec abaissement de puissance nocturne.

La 2^{ème} tranche est programmée pour cette fin d'année, elle concernera la fin de la résidence Porquerolles et les rues du secteur centre-est de la commune (rues du Moulin, du Puits, de l'École Maternelle, de la Gare...) soit quelques 140 points lumineux qui passeront totalement en LED avec optimisation du nombre de points.

Deux tranches supplémentaires seront nécessaires sur les deux prochaines années afin que la commune soit totalement éclairée par ce nouveau système.

Ces travaux sont rendus possible grâce à l'accompagnement de notre partenaire, la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais, qui subventionne et participe à la prise en charge des taux d'emprunt.

ÉCOLE JEAN JAURÈS

■ Un parvis pour sécuriser parents et enfants.

L'entrée de l'école primaire Jean Jaurès, rue Renoir, a fait l'objet de la création d'un parvis durant les vacances de printemps. Cet aménagement a consisté à reculer la grille extérieure afin de créer une zone d'attente sécurisée pour les enfants et leurs parents. La haie de thuyas, source de nuisance (allergène, présence de nichées de chats...) sera remplacée à l'automne par des arbustes plus adéquats.



Les parents sont invités à utiliser cet espace et ne pas stationner devant le passage piéton, pour la sécurité de tous.

L'aménagement de la rue Renoir et la mise en place de mobilier urbain rue de Quiéry se feront à l'occasion des congés d'été afin de terminer la mise en sécurité des abords. Les aménagements ont été organisés en concertation avec les riverains, l'école et les parents d'élèves, grâce à la participation des différents services de la commune (police municipale, service jeunesse et scolaire, services techniques).

OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ET ACTIONS AU MARAIS

Le marais communal a connu un automne et un hiver riches en évènements avec la coupe des arbres devenus dangereux et les inondations importantes de début d'année qui ont obligé à sa fermeture ponctuelle. Une grande opération de nettoyage a eu lieu par les services techniques fin avril afin de retirer les branchages et débris divers.



Le nettoyage et le réensemencement de la zone de coupe des peupliers se sont faits début mai et la pose de mobilier en bois a démarré pour réhabiliter la zone de parking des pêcheurs.

La commune devrait pouvoir proposer de nouvelles opérations avec les partenaires bénévoles suite à la levée partielle des restrictions sanitaires. Nous ne manquerons pas de vous faire part des nouvelles évolutions et chantiers à venir.

Nous vous rappelons également que ce site naturel doit être préservé par tous : en particulier, il est interdit aux véhicules à moteur (y compris scooter, quad), les chiens doivent y être tenus en laisse et les dépôts de déchets sont interdits.

Photo : opération de nettoyage au marais communal, avril 2021.

JARDINS OUVRIERS

Des parcelles sont encore disponibles rue du Stade prolongé / rue de Biache.

Si vous êtes intéressés pour cultiver une parcelle, n'hésitez pas à contacter Rodrigue Voogt au 06.19.38.26.32.



PRÉVENTION, SÉCURITÉ

BAIGNADES DANGEREUSES

Il est formellement interdit de se baigner dans la carrière de sable située route de Sailly, dans le plan d'eau communal ou encore dans le canal.

Tout baigneur interpellé dans ces lieux sera passible de poursuites judiciaires et d'une amende, comme ce fut le cas l'an passé. En effet, l'été dernier, la police municipale et la gendarmerie sont intervenues à plusieurs reprises pour rappeler aux jeunes imprudents ces interdictions. Cette année, ces services redoubleront de contrôles et verbaliseront en cas de non respect des consignes.

Parents, nous comptons sur vous pour être le relais d'information auprès de vos enfants.



BRULAGE DES DÉCHETS VERTS INTERDIT

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit : de l'herbe après tonte de pelouse, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, des épiluchures de fruits et légumes.

Il est strictement interdit de les brûler à l'air libre, car brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment).

Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 kms avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.



.....
La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

LES NUISANCES SONORES

Chaque habitant est tour à tour auteur et victime de bruit ; chacun peut donc contribuer à réduire les bruits au quotidien, pour une meilleure qualité de vie dans notre commune. **Le bruit, c'est l'affaire de tous !**

Dans nos maisons, avant d'utiliser des appareils ménagers sonores, de pratiquer ou écouter de la musique ou de faire une activité bruyante (bricolage, tonte), pensons aux voisins : **n'abusons ni des décibels ni de la durée !**



Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants, **sont interdits :**

- ▶ les jours ouvrables avant 9h et après 20h,
- ▶ les samedis, avant 9h, entre 12h et 15h, et après 20h,
- ▶ les dimanches et jours de fête, avant 10h et après 12h.

(Voir arrêté municipal sur le bruit en date du 29 janvier 2010).

Les aboiements intempestifs de nos animaux

sont de nature à troubler la quiétude du voisinage, par son intensité, sa répétition et sa durée

CE QUE DIT LA LOI ...

Un simple constat auditif d'un agent assermenté visé par le bruit peut, à tout moment, mettre en évidence les infractions en matière de nuisances sonores.

L'amende pénale qui peut en résulter relève des contraventions de 3ème classe (450€), conformément à l'article R.1137-7 du Code de la Santé Publique.



.....
: Le confort auditif n'est pas un luxe car les agressions sonores intenses ou répétées
: ont des répercussions sur notre santé. Prenons soin de nos oreilles ... et de celles
: de nos voisins !

: **Mais si vous trouvez que votre voisin est trop bruyant, commencez toujours par l'en**
: **informer de façon diplomate et respectueuse.**

SPORTIFS ET SOLIDAIRES

• CLUB DE BADMINTON VABC

En collaboration avec l'association Soutien Famille Vitry 62, notre club de badminton, le VABC, s'est rendu ce 1^{er} mai chez une personne âgée de notre commune, en difficulté pour se charger de l'entretien de ses espaces verts. La vice présidente du VABC a profité pour lui remettre un brin de muguet porte bonheur... Bravo au VABC pour ce geste solidaire...

• CLUB DE FOOTBALL OSC VITRY EN ARTOIS

Le club a souhaité s'engager et engager ses licenciés sur les valeurs d'entraide. Pour cela, chaque année, le club contribuera à aider financièrement une association qui épaula les familles dont un enfant est atteint de pathologie grave.

Cette année, le choix s'est porté sur l'association Thibaut Cauwet(*). Le club lui remettra l'intégralité des sommes récoltées.

Chaque licencié peut se rapprocher de Michel Ledo 06.63.79.08.62. pour acheter un dossard fictif pour une course pédestre, au prix de 5 euros.



(*) ASSOCIATION THIBAUT CAUWET

- Née le 7 juin 2005, l'association est dédiée à la mémoire de Thibaut, décédé à l'âge de 11 ans d'un cancer de la lymphe.
- Altruiste, Thibaut se préoccupait toujours du bien être des autres et nous avons voulu perpétuer son idéal de vie, pour que son départ ne reste pas vain.
- Les objectifs de l'association sont les suivants :
 - - agrémenter le quotidien des enfants hospitalisés,
 - - aider les familles à rester réunies lors de l'hospitalisation des enfants (paiement d'une facture Maison des Parents ...),
 - - aider les enfants souffrant de maladies orphelines dont les soins ne sont pas pris en charge par la collectivité.

3, 2,1, REPARTEZ



Suite aux dernières annonces du Gouvernement, nous travaillons avec nos associations sportives pour reprendre, dans les meilleurs délais, toutes les activités sportives.

Chaque association communiquera vers ses membres sur les modalités et conditions de reprises. Nous préparons le calendrier de cet été, les détails des activités sportives estivales vous seront communiqués dans le prochain info flash.

Notez dès à présent ...

JOURNÉE INITIATION PÊCHE

La société de pêche du Grand Marais et la municipalité organisent une journée découverte de la pêche "carpe au coup".

samedi 3 juillet de 9h30 à 17h, en faveur des jeunes vitryens à partir de 11 ans.

Attention : 12 places sont disponibles - Activité gratuite.

Inscriptions sur journeePeche.vitryenartois.online et en mairie.



STAGES SPORTIFS D'ÉTÉ

du 7 au 13 juillet de 13h30 à 17h et du 23 au 27 août de 13h30 à 17h.

Activités au programme : foot, badminton, tennis de table, course d'orientation, piscine, espace game...

Inscriptions sur stages2021.vitryenartois.online à partir du 16 juin.

Pour tout renseignement, modalités et tarifs :

Michel Ledo 06.63.79.08.62.



SOUTIEN FAMILLE VITRY 62

Concours

Création du logo de l'Association



Imaginez le futur logo de l'Association

- Logo à caractère familial

- Respectez le nom et les couleurs

Soutien Famille Vitry 62

Résultat lors de notre Barbecue



Date limite de dépôt: 30/06/2021

Récompense aux 5 meilleurs!

Soutien Famille Vitry 62

Les logos sont à déposer au 12 rue Raoul Follereau à Vitry en Artois ou à l'adresse mail:

soutienfamillevitry@gmail.com

ASSOCIATIONS

LE FOOTBALL VOUS INTÉRESSE ?

Vous êtes nés(ées) entre 2006 *et 2018:

Renseignez vous auprès de Michel Ledo
06.63.79.08.62.

* 2005 pour les filles



ETAT CIVIL



Bienvenue à

Milo PILARCZYK COSINS

fil de Johnny COSINS et Mélanie PILARCZYK
né le 15 mars

Léo DELEMARLE

fil de Rémi et Mélanie DELEMARLE
né le 19 mars

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

GAMBIER née HENNETON Jeannine

décédée le 21 avril 81 ans

FACON née FOSSIER Danielle

décédée le 23 avril 75 ans

ZURAWSKI Gilbert

décédé le 03 mai 65 ans

HARBUTA Geneviève

décédée le 12 mai 72 ans

HALLUIN Gaston

décédé le 18 mai 94 ans

Tous nos vœux de bonheur

Solange MILLUY et Jonathan RYBINSKI mariés le 22 mai

Maïté RICHE et Christophe POTTIEZ mariés le 22 mai